



## **La création d'une monnaie unique arabe : l'expérience européenne est-elle exportable ?**

**BENBARA RADIA** Chercheuse /doctorante( université d'Amiens/France)

### **Introduction :**

La création de l'euro et son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999 est considérée comme un des événements les plus marquant la fin du 20<sup>ème</sup> siècle étant donné que ce passage à l'euro constitue une transformation majeure dans les relations internationales monétaires et financières.

En fait, l'euro apparaît déjà, dès ses premières années d'existence, comme la seconde monnaie internationale après le dollar.

De l'autre côté, à l'heure de la globalisation et de la régionalisation, les pays arabes -qui se présentent comme un bloc uni culturellement et historiquement - ont du mal à converger leurs économies pour constituer un bloc régional à l'image de l'Union européenne .

A cet effet, l'expérience européenne est une expérience sans pareil dans l'histoire contemporaine, elle est riche d'enseignement et suscite de nombreuses questions :

Les pays arabes peuvent-ils espérer une réalisation d'une union monétaire et économique semblable à celle de l'union européenne ? ont-ils tous prêts pour créer une monnaie unique ?

Pour répondre à ces questions, on va tout d'abord analyser les leçons qu'on peut tirer de l'expérience européenne et les facteurs qui ont favorisé l'achèvement d'un projet de tel ampleur.

Ensuite, on étudie à quel degré ces facteurs sont présent dans les économies arabes pour enfin pouvoir déterminer les étapes à suivre par ces pays arabes pour réaliser cette union monétaire.



## Section 01 : Les enseignements de l'expérience européenne

Avant de tirer les conclusions de l'expérience européenne, on doit tout d'abord donner un aperçu de cette expérience.

### 01-un bref historique de l'expérience européenne :

La construction européenne n'a pas débuté par le processus d'intégration monétaire, il a été d'abord question de libre circulation des biens et de la formation du grand marché. Cependant, il est très vite apparu à de nombreux responsables européens que le fonctionnement du grand marché serait amélioré par la stabilité des échanges qui n'était plus institutionnalisée après la fin des accords de Bretton Woods en 1971.

L'intégration monétaire donc n'était pas réalisée du jour au lendemain mais elle était le fruit d'un processus de longue haleine.

la première tentative vers une union monétaire en Europe apparaît avec le rapport Werner en 1970. Ce plan esquisse

- un objectif d'union monétaire pour les années quatre-vingt.
- la convertibilité des monnaies.
- la diminution des fluctuations des taux de change jusqu'à la fixité irrévocable des parités
- la libéralisation des mouvements des capitaux.

On ne peut que remarquer la similitude avec le projet de l'union économique et monétaire (UEM) d'aujourd'hui. Toutefois, le rapport suggère une autorité budgétaire centralisée et non une banque centrale européenne et la monnaie unique reste une éventualité.

Mais le plan Werner repose sur le système de Bretton Woods qui s'effondre peu après la mise en œuvre du plan.

Cette crise du SMI (système monétaire international), qui culmine en 1971, a accéléré l'histoire de la construction monétaire européenne dans le sens où cela a permis la création du SME (le système monétaire européen). Ce dernier a eu pour but d'atteindre une certaine stabilité monétaire après l'échec du serpent européen de produire cette stabilité et les divergences accrues entre les pays européens. Mieux que son prédécesseur (le serpent européen), le SME a survécu à des crises importantes comme le deuxième choc pétrolier et les mouvements erratiques du dollar.

Le système est conçu pour fonctionner de façon symétrique, chaque pays fixe son taux de change par rapport à l'ECU (European Currency Unit) : le cours pivot.

A partir de ce cours pivot, des cours pivots bilatéraux sont déterminés entre les pays européens. Chaque pays s'engage à maintenir son taux de change vis à vis des autres à l'intérieur d'une bande étroite de  $\pm 2,25\%$ . Les banques centrales des pays concernés doivent intervenir pour maintenir la parité. Mais, quand un pays ne peut plus maintenir sa parité à l'intérieur de la bande étroite, un réalignement entre parités peut se produire. Il consiste à dévaluer les monnaies faibles et réévaluer les monnaies fortes.

Les pays du SME ayant choisi de fixer leurs taux de change par rapport au mark puis d'abolir les contrôles de change, ne peuvent avoir une politique monétaire différente de celle qui est pratiquée en Allemagne. L'Allemagne quant à elle choisit de mener une politique monétaire indépendante. Comme elle ne peut pas contrôler les mouvements de capitaux, elle laisse fluctuer son taux de change par rapport à celui des monnaies n'appartenant pas au SME.

Elle n'a pas à se soucier de la stabilité de son taux de change au sein du SME puisque, en pratique, ce sont les autres pays européens qui s'efforcent de maintenir leur taux de change fixe par rapport au deutsche mark.



Cette absence d'autonomie des pays du SME en matière de politique monétaire du fait qu'ils sont obligés d'adopter les décisions prises par la Bundesbank.(la banque centrale allemande) a créé une divergence d'objectifs notamment après la réunification allemande. La plupart des pays européens ne peuvent pas tolérer indéfiniment une situation où un seul pays peut imposer aux autres des politiques économiques contraires à leurs intérêts. Le mode de fonctionnement du SME est jugé trop antidémocratique.

Pour combler ce « déficit démocratique », on élabore alors un projet de monnaie unique européenne. Ce qui a été concrétisé à travers « le rapport Delors 1989 » dont le traité de Maastricht s'est inspiré.

Le traité de Maastricht<sup>1</sup> a institué l'Union économique et monétaire (UEM) et a prévu trois phases pour aboutir à la monnaie unique.

### **La première phase : (1992-1993)**

Cette phase sera consacrée à la satisfaction des conditions de convergence monétaire et budgétaire

### **La deuxième phase : ( 1994-1997 ou 1994-1999)**

La création de l'Institut monétaire européen( IME) qui assure la transition vers la banque centrale européenne(BCE)a été prévue pendant cette phase ainsi que l'obligation des banques centrales de devenir indépendantes de leurs gouvernements

Par ailleurs, la création de la BCE a été fixée pour le 01 juillet 1998.Elle remplace l'IMF et formera, avec les banques centrales nationales, le Système européen des banques centrales (SEBC).

### **La troisième phase :**

Pendant cette phase, les taux de change seront irrévocablement fixés et la monnaie unique sera introduite.

Il y a lieu de mentionner aussi que les conditions requises à ce passage à la monnaie unique reposent largement sur le respect des critères de convergence .

Ces critères de convergence sont :

**01-le critère de stabilité des prix :** le taux d'inflation ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point la moyenne des trois pays ayant le taux d'inflation le plus bas

Ce critère implique un haut degré de convergence des politiques monétaires.

**02-le critère de situation des finances publiques :** les déficits publics ne peuvent dépasser 3% du PIB et la dette publique ne peut excéder 60% du PIB

**03-le critère de participation au mécanisme de change du SME :** le taux de change doit rester à l'intérieur des marges étroites de fluctuations du SME sans tensions graves ni dévaluation pendant les deux années qui précèdent l'évaluation des critères pour le passage à la monnaie unique.

**04-le critère de convergence des taux d'intérêt :** les taux d'intérêt à long terme ne peuvent dépasser de plus de 02 points la moyenne des trois pays ayant l'inflation la plus basse.

---

<sup>1</sup> signé le 07 février 1992.



## **02-les enseignements de l' expérience européenne:**

Après qu'on a résumé le processus historique de la construction européenne, on peut maintenant tirer les principales conclusions qui peuvent servir d'enseignements à d'autres régions aspirant la réalisation d'un projet similaire que celui de l'Europe.

### **01-la continuité et le gradualisme :**

La réalisation de l'UEM a été progressive à cause de la complexité de ce projet .Le processus d'intégration implique une plus grande convergence des performances économiques ce qui prendra du temps : la convergence des économies en matière d'inflation, de chômage ou de déficits publics ne se discrète pas.

De l'autre coté, la coordination des politiques économiques nationales se montre indispensable dans une union. Or, cette coordination n'a de sens que si elle s'appuie sur un processus effectif de convergence économique, lequel prend lui-même du temps.

L'union monétaire vient couronner les efforts prétendants .La consolidation du SME et l'accomplissement du marché unique sont considérés comme la base et les moteurs de la marche vers l'Union économique et monétaire

Il est théoriquement possible d'introduire immédiatement une monnaie unique, c'est ce que l'on nomme la méthode « choc » ou d'un « big bang »

En revanche cette démarche est impossible si l'on souhaite que l'union économique et l'union monétaire avancent au même rythme.

La réalisation de l'UEM a été effectué de façon évolutive et discontinue .Pour chaque étape le contenu et les buts à atteindre sont largement explicités ; lorsque les résultats sont atteints, c'est à dire que l'évolution souhaitée a été accomplie, on passe à l'étape suivante.

Par ailleurs, la discontinuité s'est manifestée dans le fait que chaque nouvelle étape devra tendre vers des exigences nouvelles .La première étape représente l'engagement du processus vers l'UEM. La deuxième nécessite de s'appuyer sur un nouveau traité ( ce sera celui de Maastricht ) ; au cours de cette étape, les économies devront converger de façon significative. La troisième étape sera celle de l'UEM : la fixité irrévocable des taux de change sera décrétée.

### **02-La forte volonté politique :**

Il n'y a pas que les facteurs économiques qui se sont intéressent dans le processus d'intégration monétaire, les facteurs politiques revêtent aussi une importance similaire que ceux économiques, si ce n'est plus.

A ce stade, il faut évoquer que plusieurs auteurs pensent que les critères économiques ne sont néanmoins pas les seuls facteurs d'explication de l'existence de zones monétaires. La volonté politique est considérée comme constituant la plus importante et peut être unique condition pour l'adoption d'une monnaie unique<sup>2</sup>.

L'analyse de l'importance des facteurs politiques pour l'établissement de l'UEM confirme cette théorie . Le facteur politique était depuis toujours présent, voire prépondérant, dans les débats sur l'euro. Si ce dernier apparaît important sur le plan économique, la monnaie unique émane néanmoins avant tout de la volonté politique du rapprochement franco-allemand et du souhait des dirigeants politiques d'approfondir la construction européenne.

---

<sup>2</sup> -Mintz (1970,p33)



En outre, les facteurs politiques ne constituent non seulement un facteur d'exploitation de l'existence d'une zone monétaire mais prennent davantage d'importance après l'établissement de cette dernière. Les aspects politiques constituent le seul facteur de durabilité d'une zone monétaire : comme le remarque Willms « according to economic criteria a currency union might not be optimal but viable and an optimum currency area in the economic sense might not be viable »<sup>3</sup>.

### **03-l'existence d'un pays leaders en terme de gestion de la politique monétaire :**

Il faut mentionner ici que si le système européen d'intégration monétaire a connu une réussite sans précédent, cela est dû principalement à la fermeté de la politique allemande et à la politique suivie par la Bundesbank en matière de politique monétaire axée essentiellement sur l'objectif de stabilité de change. Ceci correspond à la théorie de Kindleberger (1986) qui considère que l'union monétaire est un bien collectif dont les coûts ne peuvent être supportés de façon importante que par un pays leader pour pouvoir partager après les avantages entre tous les pays participants.

A ce stade, il faut noter que l'Allemagne était un des piliers de l'union monétaire vu la réputation de la Bundesbank connue pour sa rigueur en matière d'inflation. Les pays comme ( l'Italie, l'Espagne et d'autres pays ...) connus par contre pour leurs politiques expansionnistes vont bénéficier de cette intégration car ils vont gagner de la crédibilité et ils vont pouvoir stabiliser leurs prix en maîtrisant l'inflation.

Toutefois, cela ne doit pas nous conduire à sous-estimer le rôle joué par les institutions supranationales. Ces dernières avaient un rôle important en tout ce qui concernait la perception, la coordination et la mise en œuvre des décisions et des politiques européennes.

### **04-la consolidation des relations économiques ( commerciale, investissements ... ) :**

L'intégration monétaire européenne doit en partie son succès au fait que les relations économiques entre les pays concernés étaient très consolidées. Cela était fait à travers les différentes politiques menées pour atteindre cet objectif.

A ce stade, on évoque le rôle joué par l'acte unique signé en février 1986. Cet acte a prévu l'accomplissement du grand marché intérieur qui a resserré considérablement les liens entre les économies nationales et a accru sensiblement le degré d'intégration économique à l'intérieur de la Communauté.

L'Acte unique met sur le même plan la libre circulation des biens et des services et la libre circulation des capitaux. Le versant financier du marché unique doit conduire à la constitution d'un espace financier européen.

Par ailleurs, on constate bien que l'union monétaire a été achevée en parallèle avec l'union économique. Les deux unions se renforcent mutuellement. L'une ne va pas sans l'autre.

## **Section 02 : l'intégration monétaire arabe : atouts et contraintes**

Les pays arabes à l'instar de plusieurs régions du monde sont séduits par cette expérience européenne sans pareil dans l'histoire internationale des faits économiques et monétaires.

Ceci les a laissés aspirer la réalisation d'un projet similaire pour toute la région arabe. Mais pour évaluer la pertinence d'une telle aspiration, nous devons savoir si les ingrédients nécessaires à la réalisation d'une intégration monétaire et économique arabe existent dans cette région arabe.

---

<sup>3</sup> Willms, M 1994.



A cet effet, pour savoir est ce que les pays arabes sont capable de créer une union monétaire arabe qui va déboucher sur l'introduction d'une monnaie unique, il faut tout d'abord faire le point sur le bilan des relations arabo-arabes et à quel degré cela peut favoriser un tel projet ( union monétaire arabe).

### **01-le bilan des relations arabo-arabes :**

Tout d'abord, on doit donner un petit aperçu de l'évolution de ces relations à travers le temps et cela depuis l'indépendance de la plupart des pays arabes.

Les premières tentatives pour développer l'intégration économiques entre les pays arabes remontent aux années cinquante .A cet effet, le traité **sur le transit commercial (1953)** a été le premier accord visant à faciliter les échanges commerciaux par la mise en place des tarifs préférentiels sur des produits agricoles et industriels .

Le développement de la coopération s'est poursuivi avec :

-**la signature en 1964** par la Jordanie, la Syrie, l'Egypte et l'Irak rejoints par la Libye en 1975 d'un accord sur **un marché commun arabe**.

-un autre accord signé en **1981** et destiné à faciliter et à encourager la promotion du commerce intra-arabe, avait pour objectif l'instauration **d'une zone de libre-échange**( libéralisation progressive des échanges et mise en place d'une union douanière).

Cependant, toutes ces initiatives n'ont eu que des effets limités en raison des difficultés économiques et politiques prédominantes dans la région arabe.

En février **199**, l'union économique arabe ( institution crée en 1997 dans le cadre de la ligue arabe) a décidé de créer «**la grande zone arabe de libre-échange** » (**GAFTA, Greater Arab Free Trade Area**) .

A cet fin ,18 des 22 membres <sup>4</sup>de la ligue arabe ont signé un traité visant à éliminer toutes les barrières commerciales existantes entre eux, en abaissant annuellement de 10% leurs droit de douane à partir de janvier 1998.

Les pays signataires de **la grande zone arabe de libre-échange(GAFTA, Greater Arab Free Trade Area)** sont disposés à aller plus loin en supprimant les droits sur les produits industriels pour 2005 et à libéraliser progressivement les échanges de produits agricoles.. Le projet de zone de libre échange devrait permettre la création d'un marché commun arabe pour 2008.

L'Algérie est en voie d'adhésion, elle a présenté les documents nécessaires.

Il y a lieu de noter que des accords d'intégration sous arabes ont été conclus entre un sous ensemble des pays arabes. C'est le cas principalement du conseil de coopération des Etats arabes du Golf<sup>5</sup>(GCC) qui a été établi le 25 ami 1985 .

Comme une première étape vers l'intégration économique des pays de cette région, une zone de libre-échange a été établie en 1983.

Un calendrier a été approuvé pour établir une union monétaire en 2001 et une monnaie unique d'ici l'année 2010.

Un autres exemples d'intégration sous arabe est l'Union du Maghreb Arabe ( UMA) qui a été institué le 17 février 1989 .Cette union a pour objectif la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux entre les pays membres

---

<sup>4</sup> L'Arabie saoudite, Bahrein, l'Egypte ,les Emirates arabes unis, l'Irak, la Jordanie, le Kuwait, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, l'autorité palestinienne, le Qatar, le Soudan, la Syrie, la Tunisie et le yamen.

<sup>5</sup> Les pays de la région du Golf arabe sont : Bahreïn, Kuwait, Oman, Qatar ,Arabie saoudite et les Emirates unis arabes )



university of Laghouat : April 18-20, 2005

Ainsi que la mise en œuvre des politiques communes assurant le développement industriel, agricole, commercial et social des Etats membres et la réalisation des projets communs.

Plusieurs accords ont été élaborés dans le cadre de l'UMA mais peu d'eux ont été ratifiés et mis en vigueur.

Et enfin, l'accord d'Agadir qui vise la création, dans un premier temps, d'une zone entre la Tunisie, la Jordanie, l'Egypte et le Maroc de manière progressive. Cet accord selon le texte devra permettre de dynamiser les échanges commerciaux, de développer le tissu industriel, soutenir l'activité économique et l'emploi, augmenter la productivité et améliorer le niveau de vie dans les pays signataires.

Pour l'adhésion à cet accord, il a été convenu que tout pays arabe membre de la ligue arabe et de la grande zone arabe de libre-échange et lié par un accord d'association ou de libre échange avec l'UE peut adhérer à l'accord d'Agadir après consentement de tous les pays membres.

#### **Les Expériences d'intégration régionales arabes - Aperçu Rétrospectif.**

| <b>Date</b>              | <b>Lieu</b>             | <b>Représentation</b>                            | <b>Résultats significatifs</b>  |
|--------------------------|-------------------------|--|---|
| <b>07 septembre 1953</b> | Le Caire                | Caire Ministre de l'Economie (Ligue Arabe)       | - Premier Accord de coopération régionale sur le commerce et le transit.  |
| <b>03 juin 1957</b>      | Le Caire                | Ministre de l'Economie et commerce (Ligue Arabe) | -Signature de la convention de l'Union Economique entre les pays arabes prévoyant la liberté de circulation des personnes et des capitaux + Union douanière.                            |
| <b>13 juin 1964</b>      | Le Caire<br>Ligue Arabe | Ligue Arabe                                      | - Naissance du Marché commun Arabe.<br>prévoyant l'instauration d'une Zone Arabe de Libre échange et une Union douanière.   |
| <b>Janvier 1964</b>      | Tunis                   | Ministres de l'Economie du Maghreb.              | - Création du comité Permanent Consultatif du Maghreb (C.P.C.M) prévoyant un Programme d'intégration économique maghrébine en cinq ans (Tunisie , Algérie , Maroc , Libye , Mauritanie) |
| <b>27 Février 1981</b>   | Tunis                   | Ligue Arabe (Ministres du Commerce)              | - Signature de l'Accord de Facilitation et du Développement des échanges commerciaux entre les Etats Arabes AFDEC/EA.   |



|                        |           |  |   |
|------------------------|-----------|--|---|
| <b>25 Mai 1981</b>     | Doha      | Ministre de l'Economie du Golf             | -Création du conseil de coopération des Etats arabes du Golfe prévoyant l'instauration d'une Zone d'intégration économique régionale.   |
| <b>17 Février 1989</b> | Marrakech | Chefs d'Etats Maghrébins                   | . -Signature du Traité de Marrakech instituant l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et prévoyant « la mise en oeuvre progressive de la liberté de circulation des personnes , des biens et des services entre les pays membres ».                             |
| <b>19 Février 1997</b> | Le Caire  | (Ligue Arabe )<br>Ministres de l'Economie. | - Déclaration de la Grande Zone Arabe de Libre échange par le Conseil Economique et Social de La Ligue Arabe avec la signature d'une Programme Exécutif de l'Accord de Facilitation et du Développement des échanges commerciaux entre les pays arabes. |

**Source :** Tableau établi par le CETIMA

Par ailleurs, malgré que les relations arabo-arabes ne datent pas d'aujourd'hui, il faut néanmoins pas surestimer les effets qui y ont découlés.

A ce stade, on présente quelques contraintes qui empêchent l'accélération du processus d'intégration monétaire et économique arabe. .

**\*la faiblesse du commerce arabo-arabe :** Le commerce inter-arabe n'a pas évolué, il reste toujours très faible et ne compte pas plus de 07 à 10 % du total du commerce extérieur arabe. Cette configuration n'a pas changé depuis 1950.

A cet effet, on peut ressortir du graphe concernant les exportations et leurs destinations que l'UE est le premier partenaire commercial des pays arabes suivi par le Japon et les pays de l'Asie de l'Est.

Les Etats-Unis d'Amérique occupe une place importante dans la structure commerciale arabe et qui s'élève à 9,8% de l'ensemble des exportations.

Pour ensuite viennent les exportations arabo-arabes à la fin de la liste pour un pourcentage de 8,2% de l'ensemble des exportations, un léger recul après le taux de 8,2% déjà enregistré en 2002.

De l'autre coté, le graphe concernant les importations et leurs destinations indique que la part de lion revient à l'UE pour un pourcentage de 44,2% de l'ensemble des importations suivi par les Etats Unis d'Amérique et des pays arabes respectivement .

Tandis que les exportations japonaises aux pays arabes sont de l'ordre de 8,6% pour l'ensemble des importations des pays arabes.

Si on regarde l'évolution du commerce inter-arabe, on peut constater une augmentation même légère de ce type de commerce. Cet état de fait est du notamment aux deux facteurs suivants :



-La dépréciation du dollar devant les principales monnaies notamment l'euro qui a entraîné une amélioration de la compétitivité arabe pour les exportations hors hydrocarbures.

-l'ouverture du marché irakien devant les exportations des pays du monde notamment les pays voisins.

Par ailleurs, il faut noter que l'Arabie saoudite est le grand pays exportateur aux marché arabe suivi par l'Emirate arabe unis et Oman .Ce même constat est valable pour les importations .

Ce commerce arabo-arabe se fait notamment sur une base bilatérale que multilatérale.

**\*la faiblesse des flux d'investissement direct étrangers (IDE) inter-arabe :** Les flux de capitaux arabes se dirigent plutôt vers les pays industrialisés qu'à des destinations arabes.

Pour les IDE destinés aux pays arabes, son volume est très limité par rapport à d'autres régions et la plupart d'entre eux se concentre sur le secteur des hydrocarbures.

Cet état de fait est dû aux quelques facteurs qui diminuent l'attractivité de la région arabe. Les évolutions politiques et sécuritaires négatives qui se sont accentuées ces dernières années constituent le facteur le plus important pour expliquer cette faiblesse des flux d'IDE inter-arabe.

Mais, on peut évoquer aussi d'autres facteurs tels que :

-L'étroitesse du marché local :La plupart des pays arabes ne présentent pas des marchés promoteurs à cause de la faiblesse de la demande et à l'érosion du pouvoir d'achat de la population .C e constat ne s'applique pas cependant sur les pays du Golf.

- La faiblesse des infrastructures économiques.

-Les problèmes bureaucratiques liés à la lenteur des procédures administratives et les faiblesses du système bancaire notamment en ce qui concerne les services de financement et de crédit.

-Le manque de profondeur et de liquidité dans les marchés financiers arabes. Ces derniers sont considérés comme des marchés financiers sous développés à quelques exceptions près ce qui ne favorise pas beaucoup pas les échanges de ces capitaux entre les pays concernés.

En tout état de cause, on doit constater que la région arabe est une destination peu favorisée des IDE même de la part des autres pays notamment les pays développés.

**\*surcharge de l'agenda des négociations :** les pays arabes sont très impliqués en terme de relations régionales et internationales et d'engagement. Ceci est manifeste surtout dans les pays dépendants des pays développés comme c'est le cas des pays du Maghreb arabe vis à vis l'Union européenne.

**\*La divergence accrue en matière de situations et politiques économiques :**

Cet état de fait est manifeste dans plusieurs indicateurs économiques .Parmi les principaux indicateurs, on peut évoquer le PIB par habitant. Ce dernier est à l'ordre de 32116 dollars pour le Qatar, Emirates arabe unis, Kuweit, Bahreïn alors qu'il n'atteint qu'approximativement 463 dollar en Mauritanie ,332 en Yémen, 245 en Soudan .

Cette divergence est indiqué dans l'analyse de l'optimalité de la zone monétaire arabe ci-dessous.

**La diversification des régimes de taux de change :** Il y a lieu de mentionner que parmi les contraintes de la création d'union monétaire arabe est la diversité des systèmes de changes

A cet effet, on peut distinguer trois catégories de régime de change appliqué dans les pays arabes :

-Des pays qui déterminent leurs taux de change fixes devant le dollar américain comme c'est le cas de la Jordanie, du Liban, de la Syrie et des AGCC .Le Kuweit a intégré ce groupe récemment du fait qu'elle a changé son régime de change.<sup>6</sup> Désormais, le taux de change du dinar koweïtien se fixe selon un taux de change fixe devant le dollar.

Ce changement correspond à la décision du conseil suprême des pays des AGCC concernant la fixation commune des monnaies des pays du conseil contre le dollar américain comme une première étape vers l'union monétaire et l'introduction de la monnaie unique d'ici 2010.

<sup>6</sup> Depuis le janvier 2003.



Le Soudan, quant à lui lie son dinar au dollar américain mais pas à un prix fixe .Le taux de change soudanais se fixe à travers sa révision deux fois par semaine et selon l'intervention de la banque centrale dans les limites de 1,5% autour de prix de change de référence.

- Des pays qui lient leur taux de change à un panier de monnaie, parmi ces pays on trouve la Libye qui lie son dinar à une unité des tirages spéciaux à travers un taux de change fixe ainsi que le Maroc qui lie son dirham à un panier de monnaie non divulgué même si on sait déjà que ce panier est subordonné aux poids des principaux partenaires commerciaux et que l'euro occupe une place importante dans ce panier.

-Des pays qui suivent le régime de change de flottement .Ici, on trouve des pays comme la Tunisie, l'Algérie et la Mauritanie qui pratique le taux de change de flottement dirigé . Dans ce cas, le taux de change sera fixé par le marché selon la loi de l'offre et de la demande et les autorités monétaires interviennent dans le cas échéant pour rééquilibrer le taux de change.

Alors que le système de flottement indépendant est suivi dans le Yémen et l'Egypte le taux de change sera fixé par le marché selon la loi de l'offre et de la demande sans intervention de la part des autorités monétaires.

Cette diversification des régimes de taux de change rend très difficile la création d'une union monétaire commune et d'une monnaie unique. Cette dernière suppose l'abandon de la souveraineté nationale en ce qui concerne la politique monétaire alors que le taux de change joue un grand rôle dans les pays arabes .On peut dire qu'à part cette convergence dans les systèmes des pays des AGCC, les autres pays sont loin d'avoir cette convergence.

Pour affiner notre étude sur l'intégration monétaire arabe, on est censé d'examiner l'optimalité de la zone monétaire arabe

## **02-La zone monétaire arabe est-elle une zone monétaire optimale ?**

Tout d'abord, une zone monétaire optimale est un espace géographique caractérisé par un régime de change fixe pour ses échanges internes et un régime de change flexibles pour ses échanges avec l'extérieur .A l'intérieur de la zone, les paiements peuvent s'effectuer soit dans une monnaie unique, soit dans plusieurs monnaies dont les valeurs d'échange sont fixées alors que les taux de change fluctuent avec les monnaies tierces. Le caractère optimal de la zone monétaire se définit en fonction de l'objectif macroéconomique de maintien de l'équilibre interne soit le point optimale de combinaison inflation –chômage et de l'équilibre externe à savoir l'équilibre des paiements entre les régions de la zone et l'extérieur.

### **\*Les critères d'une zone monétaire optimales :**

Le terme d'une zone monétaire optimale fut introduit dans la littérature économique par Robert Mundell dans un article de même titre paru en 1961 .

Les critères d'une zone monétaire optimale permettent de déterminer l'étendue géographique des zones au sein desquelles devaient prévaloir soit une monnaie unique soit des changes irrémédiablement fixe ( avec convertibilité garantie des monnaies) .

Plusieurs critères ont été retenus par la littérature économique pour la définition d'une zone monétaire optimale. Parmi les plus importants et les plus décisifs, on peut évoquer ce qui suit : **01-la mobilité des facteurs de production : ( Mundell)**

dans sa contribution pionnière, Mundelle ( 1961) propose que la mobilité des facteurs de production entre différentes régions puisse remplacer un régime de taux de change flexible comme mécanisme correcteur. Plus précisément, Mundell argumente que la mobilité des facteurs de production entre différentes régions participantes à une zone monétaire contrebalance les effets négatif d'un choc asymétrique.



De ce fait, l'unification monétaire faisant disparaître l'instrument des taux de change, seules les économies ayant une forte mobilité des facteurs de production peuvent viser à constituer une zone monétaire optimale.

## **02-le degré d'ouverture des économies ( Mckinnon)**

Mckinnon ( 1963) a développé la deuxième contribution majeure de la théorie des zones monétaires optimales en introduisant le critère de l'ouverture économique d'un pays ou formulé autrement, le ratio des échangeables sur les non-échangeables.

Selon Mckinnon, les coûts liés à l'abandon du taux de change comme instrument de politique économique diminuent en fonction du degré d'ouverture des économies et de l'importance de leurs échanges réciproques.

Plus le degré d'ouverture d'un pays est important, plus la transmission d'un changement des prix mondiaux sur les prix relatifs internes est probable. Le taux de change est par conséquent moins efficace comme instrument d'ajustement.

## **03-la nature de la spécialisation :**

Kenen (1969) se focalise sur la spécialisation des économies au sens de la diversification de la production et de la consommation .Il conclut que les économies diversifiées peuvent plus facilement adopter des changes fixes et s'intégrer à une zone monétaire que celles qui se caractérisent par une diversification modeste.

Une forte diversification de la production ou de la consommation ainsi que la similarité de la production diluent l'impact possible d'un choc dans un secteur ou pour un bien spécifique. Dans ce cas, un choc n'aura que peu de conséquences sur l'agrégat et affectera les pays de manière similaire .Par conséquent, la diversification et la similarité de la production réduisent le besoin de politique de change et donc les coûts de son abandon .

## **04-la similarité des taux d'inflation ( Fleming)**

Fleming ( 1971) constate que la similarité des taux d'inflation sur une certaine période de temps entre différents pays induit des conditions d'échange stables et donc réduit le besoin d'ajustement du taux de change. Des taux d'inflation divergents pourraient causer des pouvoirs d'achat divergents et donc entraîner le recours à l'instrument de change pour corriger ces écarts.

Ce nouveau critère induit que la cause sous-jacente du mécanisme de change reflète un phénomène macro-économique et non un changement microéconomique comme cela était le cas dans les trois théories précédentes. En effet, les différences de taux d'inflation résultent de différents acteurs comme les disparités dans le développement structurel entre pays, la diversité d'institutions du marché de travail, les différences dans les politiques économiques ou la diversité de préférences sociales comme l'aversion à l'inflation.

## **05-l'intégration financière et fiscale ( Kenen) :**

Parallèlement à un pays monétairement indépendant qui ,par le biais de paiements de transfert réduit les écarts de chômage entre ses différentes régions, une zone monétaire peut redistribuer des fonds pour soutenir des pays membres touchés par un choc asymétrique et ainsi réduire le besoin d'ajustement de change ( kenen1969) .Néanmoins, une telle politique nécessite un fort degré de volonté et d'intégration politique.

Par ailleurs, Ingram (1992) argumente que l'intégration financière peut réduire le besoin de l'instrument de change dans la mesure où des perturbations peuvent être amorties par l'afflux de capitaux sous la forme d'emprunts auprès de zones de surplus ou par la vente d'actifs étrangers nets.



Lors d'une forte intégration financière, même des changements modestes de taux d'intérêts pourraient ainsi causer des mouvements de capitaux équilibrants.

A la lumière de ces critères, on peut évaluer le coût de l'abandon de l'instrument de change afin de réaliser une union monétaire arabe.

Mais avant de confronter les pays arabes aux critères de la théorie des zones monétaires optimales, nous devons répondre à une question essentielle : comment utiliser ces critères ? faut-il que tous soient vérifiés pour que la zone considérée soit optimale ?

Il n'y a à priori aucune raison précise de requérir le respect de l'ensemble des critères. Certes, plus un grand nombre d'entre eux est atteint, plus les coûts de l'unification monétaire ont des chances d'être réduits. Mais une union monétaire peut fonctionner quand la mobilité des facteurs et la flexibilité des salaires sont réduites pour que peu de d'autres conditions soient remplies.

L'importance est que la perte d'un instrument de politique économique puisse être relativement facilement compensée ou qu'elle soit de relativement peu d'importance pour le pays considéré

### **01-la mobilité des facteurs de production :**

L'existence de traités entre quelques pays arabes stipulant la libre circulation des capitaux et des individus et même la liberté d'exercice d'activité économique (comme c'est le cas de l'accord de l'unification économique entre les pays du conseil de coopération des Etats arabes du Golf)n'a pas encouragé une mobilité forte de ces facteurs( main d'œuvre et de capitaux)

En fait, cette faible mobilité de la main d'œuvre arabe est dû au fait que les pays arabes n'offrent pas des chances de travail prometteurs<sup>7</sup>. Les travailleurs arabes préfèrent à cet effet les pays occidentaux qui absorbent un taux considérable des ressortissants arabes.

A titre d'exemple, on peut évoquer, que les ressortissants maghrébins sont les ressortissants les plus représentés en France et que le nombre d'autorisation provisoire de travail délivré le Maroc et l'Algérie<sup>8</sup>est le plus important comparant à d'autres origines géographiques .

Il faut noter aussi les facteurs politiques qui entravent cette mobilité comme c'est le cas de la fermeture des frontières entre l'Algérie et le Maroc .

Toutefois, les pays du Golf attirent quelques citoyens arabes notamment les égyptiens et les autres pays du Machrek arabe.

Pour La mobilité des capitaux, on constate que d'importantes restrictions subsistent toujours dans les pays arabes notamment dans le domaine de banques et des assurances, l'enseignement, les services commerciaux et les marchés de travaux publics

### **02-l'ouverture des économie :<sup>9</sup>**

Pour l'ouverture commerciale, on peut classer aussi les pays arabes en trois catégories :

-Les pays arabes relativement ouvert : tels que la Jordanie(50,11%), Emirats arabes unis(68,82), Bahreïn ( 129,65%), Oman (58,82), Qatar(67,29%), Kuweit(71,42%)

-Les pays arabes moyennement ouvert : tel que la Tunisie(47,96%)l'Algérie(38,13%), l'Arabie saoudite (44,15%), la Syrie(40,86%), la Libye( 29,67%), le Maroc ( 34,16%) , la Mauritanie( 36,03%), le Yémen ( 40,64%).

-Les pays arabes qui ne sont pas ouvert : tels que le Soudan ( 13,68%), le Liban ( 4,78%), l'Egypte ( 19,25%), l'Irak ( 13,68)

Mais ces données n'indiquent pas vraiment que le premier groupe est ouvert car ce groupe est très dépendant au exportations d'hydrocarbures et des importations des marchandises dont il n'existe pas un substitut sur le marché local .

<sup>7</sup> à l'exception de quelques pays du Golf

<sup>8</sup> 537 et 338 respectivement pour l'an 2003 selon les statistique de l'observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration .

<sup>9</sup> Les statistiques de l 'année 2001.



De cet état de fait, on peut dire que les chocs commerciaux qui peuvent résulter de cette différence peut générer quelques divergences cycliques.

**3-la nature de la spécialisation :<sup>10</sup>**

D'après le tableau concernant le PIB et sa structure en activité économique, on peut classer les pays arabes en trois catégories :

-Les pays arabes ou les industries d'extraction et les matières premières sont dominantes tels que : les pays du Golf (Emirates arabes unis(31,95%), Bahreïn ( 25,20%), (l'Arabie saoudite (38,06%), Oman(41,96), Qatar (57,58), Kuweit( 46,57%), l'Algérie(36,08%), la Libye(57,47%).

-Les pays arabes ou les industries de transformation sont dominantes : c'est le cas principalement de la Tunisie (18,15%), le Maroc (18,20%), l'Egypte(18,28%), la Jordanie(14,03%).

-Les pays arabes ou l'agriculture est dominante comme le Soudan (37,46%),la Mauritanie (18,54), le Yémen ( 14,23), la Syrie(25,25%)

De ce fait, on peut voire clairement que la structure productive arabe n'est pas la même dans la zone arabe mais elle se distingue d'un pays à l'autre même si on peut les classer en catégorie des pays.

Cependant, on constate une importance accrue pour le secteur des services qui occupe des taux très élevés dans tous les pays arabes quelque soit sa vocation productive.

**04-la similarité des taux d'inflation :**

En regardant les taux d'inflation des pays arabes tel qu'il est indiqué dans les statistiques du fond monétaire arabe, on peut conclure qu'il existe en général une convergence des taux d'inflation à quelques exceptions près.

En fait, le taux d'inflation est entre 01 et 02 % dans la plupart des pays arabes ce qui correspond aux taux enregistrés au niveau international.

Par contre, le Yémen, la Mauritanie, le Soudan sont les pays qui enregistrent les taux les plus élevés (dépassant le taux de 07%).

Cette faiblesse des taux d'inflation est due à l'application des politiques monétaires et financières restrictives

**05-l'intégration financière et fiscale :**

Les pays arabes ont conclu de nombreux traités en ce qui concerne le domaine commercial, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne le domaine fiscale et financier.

A cet effet, il faut noter que les contrôles de change existe belle et bien dans les pays arabes malgré les efforts déployés pour libéraliser la circulation des capitaux.

On peut résumer ces critères de la zone monétaire optimale dans le tableau suivant, tout en mentionnant que ce tableau ne s'applique pas à tous les pays mais à un groupe de pays arabes qui présente des similitudes .

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| Critère de zone monétaire optimale | Favorable ou pas |
| Mobilité de travail                | Non favorable    |
| Le degré d'ouverture des économies | favorable        |
| La nature de la spécialisation     | favorable        |
| La similarité des taux d'inflation | favorable        |
| Intégration financière et fiscale  | Non favorable    |

Il faut mentionner que pour l'UEM n'était pas considérés comme une zone monétaire optimale

<sup>10</sup> les statistiques de l'année 2003.



Un premier bilan relatif à l'application des critères traditionnels, indique que l'unification monétaire est sans doute possible mais que des marges de manœuvre supplémentaires doivent être gagnées. A cet effet, la convergence permet en effet de limiter les déséquilibres de paiement entre pays de la zone et favorise les chocs symétriques plus favorables à la mise en place de solutions communes.

### **Section 03 : quelle perspectives pour une intégration monétaire arabe**

Après qu'on a étudié les contraintes liées à la création de l'union monétaire arabe, on va analyser dans cette section les procédures à prendre et les étapes à suivre pour faire face aux obstacles qui empêchent la réalisation de l'objectif d'une union monétaire arabe.

#### **01-les procédures à prendre :**

Tout d'abord les économies arabes doivent procéder à une convergence de leurs économies.

Il faut donc envisager la situation en terme de convergence des critères nécessaires à la constitution d'une zone monétaire optimale.

La stabilité monétaire apparaît plus facile à réaliser si les Etats partagent des préférences communes en matière de politique économique sinon il existe un repli vers les stratégies individuelles en cas de difficultés rencontrés dans le processus d'unification d'ou la nécessité d'examiner les critères de convergence.

La convergence doit être comprise, ici à trois niveaux :

**Convergence nominale( taux d'inflation) :** la première condition de stabilité monétaire est la convergence des taux d'inflation des différents pays.

**Convergence réelle ( taux de croissance) :**

Dans une union économique, les taux de croissance des pays membres ne peuvent diverger de façon importante et durable.

Une croissance plus forte que la moyenne, se traduit par un déséquilibre des échanges qui implique soit un relâchement de la croissance, soit un changement de parité. Cela dépend en fait de la spécialisation des économies. La convergence réelle est la preuve économique d'une volonté d'intégration plus forte.

**Convergence structurelle ( qualité de la spécialisation, structure par produit des échanges)**

La stabilité monétaire sera d'autant mieux assurée que la contrainte extérieure sera moins forte, d'ou la nécessité :

\*D'une bonne adaptation de l'appareil productif à la demande ( internationale et nationale) soit une élasticité /revenu du commerce extérieur.

\*d'une forte spécialisation dans des productions à faible concurrence par les prix soit une élasticité/prix

en résumé, la mise en œuvre d'une union monétaire implique :

-une convergence des performances économiques ( mais pas seulement de l'inflation )

-une cohérence des politiques économiques ( cohérence des politiques entre elles et cohérence entre politiques nationales et communautaires)

A ce stade, les pays arabes doivent procéder à une convergence de leurs économies. Si la convergence nominale est plus ou moins concrète dans les pays arabes , ce n'est pas le cas pour les autres aspects de la convergence d'ou la nécessité de prendre les mesures suivantes :

■Améliorer la mobilité du travail par l'harmonisation des conditions d'exercice de la profession à travers la fixation des critères qualitatifs auxquels doivent répondre les titres, pour être reconnu mutuellement

Le système général de reconnaissance des titres se base sur la confiance mutuelle des pays arabes et sur la comparaison des niveaux de formation. dans ce système, chaque Etat membre doit reconnaître comme valide la formation qui se pratique dans les autres pays, sans procéder à une étude détaillée du contenu et du développement des programmes.



En général, dans ces systèmes, on établit des exceptions à l'application stricte de ces principes. Par exemple, si la durée des deux formations présente des différences importantes en nombre d'année ou d'heure de cours, on demande de compléter la formation mineure en temps par une expérience professionnelle complémentaire ou une preuve d'aptitude.

Ainsi, ce système est facilement applicable aux professions libérales classiques, mais ne l'est pas lorsqu'il s'agit de professions relativement nouvelles. Pour apporter une solution à ces cas, il faudrait réaliser un travail de coordination entre les systèmes d'enseignement des uns et des autres pays.

Pour les professions nécessitant des mesures relativement complexes sur l'harmonisation des conditions d'exercice, il est nécessaire d'établir un plan de formation

Cette formation devra être réalisée dans chaque pays sous forme de coordination avec le pays concerné, afin que les exigences professionnelles soient moyennement similaires. Les incidences des programmes ou les plans de formation professionnelle devraient être évalués par des instituts désignés dans chaque pays.

Ainsi, il faut se charger de tous les aspects concernant la sécurité sociale.

■ Prendre tous le temps nécessaires pour réaliser cette union monétaire arabe, il faut se rappeler à ce stade que pour l'Union européenne, la première mention d'une unification monétaire européenne remonte au plan de Werner de 1970 après 13 ans du traité de Rome de 1957.

Et l'introduction de la monnaie unique s'est fait après presque 30 ans de cela. Si l'Europe a disposé de quatre décennies pour arriver jusqu'à son état actuel, dans un monde qui évoluait plus lentement, probablement que les pays arabes n'auront pas cette possibilité, sans courir le risque de perdre le train de l'histoire.

La monnaie unique serait envisagée comme l'ultime étape du processus d'intégration et devrait être adoptée après une plus grande intégration des pays, ce qui inclut l'élimination des tous les obstacles du commerce extérieur arabo-arabe, l'harmonisation des législations et du marché des capitaux, puis l'intégration des systèmes financiers.

■ Améliorer les échanges intra-régionale qui présente à peine 10% du commerce total des pays arabes, ce qui est très en dessous des proportions atteintes par l'Union européenne avant d'achever son intégration monétaire.

Le degré d'ouverture peut, en effet, paraître faible mais ce qui fondamental, c'est qu'il est en constante augmentation. Cette tendance a de grande chance de se poursuivre dans les prochaines années et laisse penser que le degré d'ouverture sera supérieur à ce qu'il est actuellement.

■ Uniformiser les critères statiques pour définir et mesurer les principales variables macro-économiques, de la forme la plus homogène possible.

L'objectif serait de divulguer régulièrement un ensemble d'indicateurs économiques qui permettent de faire des comparaisons et de définir une moyenne régionale pour chacun de ceux ci, ce qui est la base nécessaire à une tentative plus ambitieuse d'intégration.

## **02- Une proposition d'un programme de travail pour préparer une union monétaire :**

pour pouvoir réaliser une union monétaire arabe, les pays arabes doivent fixer un calendrier et un programme bien précis.

Etant donné que l'objectif est la réalisation d'une union monétaire arabe, les phases à suivre doivent être en harmonie avec cet objectif.

Ces phases doivent aussi prendre en considération aussi bien la situation actuelle des relations arabo-arabes que le contexte international dans lequel elle évoluent.

A la lumière de ce qui précède, on propose un programme de travail qui indique les différentes phases nécessaires pour arriver à une union monétaire arabe.



### **La première phase :**

cette phase aura pour objectif l'assainissement de l'ensemble des relations commerciales arabo-arabes. Cet objectif sera atteint par la détermination du cadre général des relations inter-arabes .

Il y a lieu de mentionner ici que la multiplicité des accords commerciaux inter-arabes est un grand obstacle du fait que cela peut engendrer des chevauchements dans l'application des accords.

A cet effet, une révision de tous les accords précédents semble nécessaire pour déboucher sur un seul projet d'accord englobant tous les aspects commerciaux.

Cet projet d'accord doit porter une zone de libre-échange pure c'est à dire l'élimination totale de tous les obstacles tarifaires directs ou indirects.

Par ailleurs, un principe de préférence arabe doit être institué. Ce principe doit consacrer la priorité de l'écoulement de la production arabe sur les marchés intérieures.

### **La deuxième phase :**

Cette phase aura pour objectif la constitution d'un marché commun arabe .

Cet objectif sera réalisé à travers une libéralisation complète de la circulation des facteurs de production ( personnes et capitaux) avec l'institution d'un tarif commun vis-à vis le reste du monde .

Cette politique tarifaire commune doit prendre en considération l'ensemble des intérêts des pays arabes et la spécificité de la structure productive de chacun d'entre eux .

Ce projet doit inciter les entreprises à investir dans n'importe quel pays arabe .

A ce stade, on doit évoquer que les entreprises arabes doivent avoir la liberté d'exercice de leurs activités et doivent bénéficier d'un régime similaire aux entreprises nationales et préférentielles par rapport aux entreprises étrangères.

Une harmonisations de la législation et de la réglementation à travers tous les pays arabes semble être une priorité dans cette phase sans oublier la prise des mesures de libéralisation extérieur pour l'instauration d'une convertibilité internes des monnaies arabes et la liberté des capitaux. Cela exige une certaine stabilité des taux de change afin que la rentabilité économique soit le motif essentiel des mouvements des capitaux et non les gains spéculatifs.

### **La troisième phase :**

L'objectif est d'atteindre une certaine coordination des politiques économiques et monétaires.

Ceci devra être fait à travers la définition des objectifs de chaque pays en ce qui concerne sa politique économique et monétaire.

Pour réaliser cela, l'existence des instances supranationales apparaît comme une obligation pour garantir l'indépendance et l'objectivité de ces politiques.

Il est aussi nécessaire de procéder à l'institution d'un ensemble de fonds arabes destinés à aider les pays les moins favorisés à suivre les politiques décidés .

Vu les différences actuelles des régimes de change dans les pays arabes, il faut commencer dans une première étape par des rapprochements entre les différentes zones financières afin de réaliser, plus tard, une union monétaire regroupant tous les pays arabes.

Pour le rôle des bourses arabes, il y a une nécessité de consolider l'ouverture et la coopération entre elles en vue de dynamiser l'investissement dans la région, assurer une meilleure mobilisation de l'épargne et attirer une partie des capitaux placés à l'étranger et d'autre part, la poursuite de l'assainissement, la restructuration et la modernisation du secteur bancaire, l'harmonisation des normes de supervision bancaire et l'uniformisation des normes comptables conformément aux standards internationaux.



**La quatrième phase :**

L'objectif est d'avoir une union monétaire ou tous les critères de convergences seront remplis et préparer l'introduction de la monnaie unique arabe .

Cela se fait à travers la création d'une banque centrale arabe qui supervise toutes les banques centrales nationales et qui va se charger de la création de cette monnaie unique arabe.

Il faut néanmoins rappeler que la réalisation d'un projet aussi ambitieux dépend avant tout de la volonté politique des gouvernements à la concrétisation d'un tel projet.

**Conclusion :**

En guise de conclusion, on peut dire que l'expérience européenne est une expérience unique dans l'histoire économique et monétaire internationale .Elle est de ce fait devenue un modèle à suivre par nombreuses régions dans le monde.

Les pays arabes qui aspirent réaliser une intégration monétaire doivent s'appuyer sur un programme bien précis et une forte volonté politique.

La réalisation de l'intégration économique et monétaire arabe requiert un effort soutenu et une coopération étroite entre les plans commercial, financier et monétaire

A cet effet, les pays arabes disposent , outre leur unité historique, culturel et linguistique, d'importantes potentialités économiques et humaines les prédisposant à assurer un regroupement régional solide et efficace , dans un cadre de mondialisation de plus en plus poussée .



## La bibliographie :

- Abraham, F. Et Van Rompuy, P. (1992), « Regional Adjustment and Wage Flexibility in the European Union », International Economics Research Paper n°93.
- Alesina, A., Barro, R.J., Teneyro, S. (2002), "Optimal Currency Areas: Revisited", IMF Working Paper n°92/39.
- Al Shibani A. (1997) Arab Trade Liberalisation : The Arab Free Trade and Economic Papers (Arabic) .The General Secretariat of the General Union of Chambers of Commerce in the Arab Countries pp.67-114.
- Artis, M.J. (1991), „One market, One money: An Evaluation of the Potential Benefits and costs of Forming an Economic and Monetary Union”, Open Economies Review 2, pp.315-321.
- Artis, M.J. (2002), "Reflections in the Optimal Currency Area (OCA) Criteria in the Light of EMU", Working Paper n°69, Oesterreichische Nationalbank.
- Bayoumi, T. et Eichengreen, B. (1996), „Operationalising the Theory of Optimum Currency Areas, working paper, EPR.
- Bayoumi, T. et Eichengreen, B. (1997), „Ever closer to Heaven? An Optimum-Currency-Area Index for European Countries”, European Economic Review, 41, pp. 761-770.
- Bayoumi, T. et Klein, M. (1997), „A Provincial View of Economic Integration“, IMF Staff Papers, 44, pp. 534-556.
- Decressin, J. et Fatás, A. (1995), « Regional Labour Market Dynamics in Europe », European Economic Review.
- Delors Report (1989), "Report on Economic and Monetary Union in the European Community", Office for Official Publications of the EC, Luxembourg.
- Demertzis, M., Hughes, A. et Rummel, O. (2000), "Is the European Union a Natural Currency Area, or is it Held Together by Policy Makers?", Weltwirtschaftliches Archiv, vol. 136, pp.657-679.
- Dimassi Hassine . (1991) « L'évolution des échanges économiques inter-arabes : Constat et essais d'explication. » Working Paper. ERF Cairo
- Eichengreen, B. (1991), "Is Europe an Optimum Currency Area?", NBER, Working Paper n°3579.
- Eichengreen, B. (1996), "Globalizing Capital: a History of the International Monetary System", Princeton University Press.
- Eichengreen, B. et Ghironi, F. (2001), "EMU and Enlargement", Paper prepared for a conference on Economic and Monetary Union organized by DG EcFin of the European Commission, Brussels, 21-22 March 2001.
- Fleming, J.M. (1971), „On Exchange Rate Unification“, The Economic Journal, vol.81, pp.467-88.
- Frankel, J.A. et Rose, A.K. (1998), „The Endogeneity of the Optimum Currency Area Criteria », EPR, Discussion Paper n°1473.
- Frankel, J.A. et Wei, S-J. (1998), „Trade Blocs and Currency Blocs“, NBER Working Paper n°4335.
- Gaspar, F et Mongelli, P. (2001), « Monetary Unification and the Single Market, ECB.
- Giavazzi, F. et Giovannini, A. (1989), "Limiting Exchange Rate Flexibility: the European Monetary System", The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Hadhri Mohieddine .(1995). *L'Union du Maghreb Arabe et le Nouvel Espace économique européen* .Tunis .CETIMA



university of Laghouat : April 18-20, 2005

HADHRI Mohieddine, la grande zone arabe de libre échange et les perspectives d'intégration Sud-Sud en Méditerranée. Forum euro-méditerranéen des instituts économiques. Marseille, 29 et 30 mars 2001.

Havrylyshin Oleh & Peter Kunzel .(1997) . Intra-industry Trade of Arab Countries : An Indicator of Competitiveness . IMF Working paper 97/47 International Monetary Fund, Washington.DC .

Horvath, J. (2002), "Supply and Demand Shocks in Europe: Large our EU Members, Visegrád Five and the Baltic countries", Central European University.

Horvath, R. et Komarek, L. (2003), „Optimum currency Area Indices: Evidence from the 1990's, Warwick Economic Research Paper n°647.

Hunt, J. (2000), "Why Do People Still Live in East Germany?", EPR Discussion Paper, n°2431.

Ingram, J. . (1962), "Regional Payment Mechanisms: The case of Puerto Rico", University of North Carolina Press.

Ishiyama, I. (1975), „The Theory of Optimum currency Areas: A Survey“ Staff Papers, International Monetary Fund , 22, 344-383.

Issing, O. (2000), "The Globalisation of Financial Markets", European Central Bank.

Issing, O. (2001), "Economic and Monetary Union in Europe: political priority versus economic integration?", Paper for the conference of the European Society for the History of Economic Thought, 23 février, Darmstadt.

Karam . Philippe D. 2001 "Exchange Rate Policies in Arab Countries: Assessment and Recommendations" Economic Policy Institute Arab Monetary Fund

Kenen, Peter B. (1969), „The Optimum currency Area: An Eclectic View", Monetary Problems of the International Economy, University of Chicago Press.

Kindleberger, .P. (1973), "The World in Depression, 1929-1939", University of California Press, Berkeley.

Korhonen, I. (2001), "Some Empirical Tests on the Integration of Economic Activity between the Euro Area and the Accession countries", BOFIT Discussion Paper n°9.

Krugman, P. (1993), "Lessons of Massachusetts for EMU", A Justment and Growth in the European Monetary Union, pp. 241-269.

Liebermann, J. (1999), "Channels of Risk Sharing in the European Union", MA Thesis, EARE, Brussels.

Limam Imed & Abdallah A, « Inter Arab Trade and the Potential success of Arab Free Trade Area . »- Working

Paper at the International Conference on New Economic Developments and their impact on Arab Economies .Arab Planning Institute .Kuwait n° 9806 .

Mc Callum, B. (1989), "Monetary Economics : Theory and Policy", Macmillan , New York.

Mc Kinnon, Ronald I. (septembre 1963), "Optimum currency Areas", American Economic Review, vol. 52 pp.717-725.

Mc Kinnon, Ronald I. (novembre 2001), „Optimum currency Areas and the European Experience“, Forschungsbericht für das Ludwig Boltzmann Institut zur Analyse wirtschaftspolitischer Aktivitäten, Wien.

Micco, A., Stein, E. et Ordonez, G. (2003), „Euro's Trade Effect", Economic Policy 37.

Mintz, N.N. (1970), „Monetary Union and Economic Integration“, The Bulletin, New York University.

Moravcsik, A. (1991), "Negotiating the Single European Act", in: The New European Community: Decisionmaking and Institutional Change, Stanley, p. 41-85.

Mundell, R. (1973), "A Plan for a European currency", The Economics of common currencies, London.

OCED, 1999, "EMU: Facts, challenges and Policies", Organisation for Economic



university of Laghouat : April 18-20, 2005

operation and Development, Paris, France.

Romer, M. (1986), "Increasing Returns and Long Run Growth", Journal of Political Economy, 94, pp. 1002-1037.

Rose, A.K. et Engel, H. (2002), « Currency Unions and International Integration », Journal of Money, Credit and Banking, vol. 34, pp 1067-1089.

Tavlas, G.S. (1993), "The New Theory of Optimum Currency Areas", The World Economy, pp.663-685.

Tavlas, G.S. (1994), "The Theory of Monetary Integration", Open Economies Review, vol. 5 n°2, 99.211-230.

Tenreyro, S. et Barro, R.J. (2003), "Economic Effects of Currency Unions", NBER, Working Paper n°9435.

Thomas A. (1995), "Relative Prices and Economic Adjustment in the US and the EU : a real story about EMU", International Monetary Fund Staff Papers, vol 42, n°1.

Zarrouk Jamal, 1999 "The Linkages of the Euro-Mediterranean Free Trade with Arab Free Trade Regional

Agreements". Workshop on the Dynamics of New Regionalism in MENA .ERF paper .Cairo

Les rapports annuels du fond monétaire arabe

Le rapport économique arabe unifié 2004

Documents Officiels de la Ligue Arabe sur La Grande Zone Arabe de libre échange

### Annexes :

### معدل التضخم 2003-2001 و 1995

| (نسبة مئوية) |      |      |      | الدول     |
|--------------|------|------|------|-----------|
| 2003         | 2002 | 2001 | 1995 |           |
| 2.3          | 1.8  | 1.8  | 2.4  | الأردن    |
| 2.8          | 2.9  | 2.7  | 2.7  | الإمارات  |
| 1.6          | 0.5- | 1.2- | 2.7  | البحرين   |
| 2.7          | 2.8  | 1.9  | 6.3  | تونس      |
| 2.6          | 1.4  | 4.2  | 29.7 | الجزائر   |
| 2.0          | 0.6  | 1.8  | 4.8  | جيبوتي    |
| 0.6          | 0.2- | 0.7- | 4.8  | السعودية  |
| 7.7          | 8.3  | 7.5  | 68.4 | السودان   |
| 4.8          | 1.0  | 3.0  | 8.0  | سورية     |
| 0.3-         | 0.7- | 1.0- | 1.1- | عمان      |
| 2.3          | 0.2  | 1.4  | 3.0  | قطر       |
| 1.2          | 1.4  | 1.7  | 2.7  | الكويت    |
| 1.3          | 1.8  | 0.0  | 4.2  | لبنان     |
| 2.1-         | 9.5- | 9.2- | 5.3  | ليبيا     |
| 4.2          | 2.7  | 2.2  | 8.4  | مصر       |
| 1.2          | 2.8  | 0.6  | 6.2  | المغرب    |
| 5.3          | 3.8  | 4.7  | 6.6  | موريتانيا |
| 10.8         | 12.2 | 11.9 | 62.5 | اليمن     |

Tableau°01 : les taux d'inflation dans les pays arabes

Source : le Fond Monétaire Arabe



university of Laghouat : April 18-20, 2005

الجدول رقم (3)  
متوسط نصيب الفرد من الناتج المحلي الإجمالي  
2003 و 2002 و 1995

(بالدولار)

| 2003        | 2002        | 1995        | الدول         |
|-------------|-------------|-------------|---------------|
| 32116       | 31866       | 16642       | قطر           |
| 19877       | 19064       | 17755       | الإمارات      |
| 16389       | 14534       | 13877       | الكويت        |
| 13929       | 12571       | 9965        | البحرين       |
| 9460        | 8553        | 7861        | السعودية      |
| 9263        | 7939        | 6477        | عمان          |
| 4714        | 4552        | 3178        | لبنان         |
| 3425        | 3215        | 6340        | ليبيا         |
| 2720        | 2366        | 2015        | تونس          |
| <b>2492</b> | <b>2334</b> | <b>2096</b> | المتوسط العام |
| 1924        | 1660        | 1456        | الجزائر       |
| 1815        | 1773        | 1568        | الأردن        |
| 1470        | 1218        | 1252        | المغرب        |
| 1217        | 1203        | 1174        | سورية         |
| 1054        | 1276        | 1053        | مصر           |
| 916         | 980         | 1569        | العراق        |
| 839         | 819         | 858         | جيبوتي        |
| 578         | 503         | 245         | السودان       |
| 572         | 525         | 332         | اليمن         |
| 380         | 345         | 463         | موريتانيا     |

المصدر: الملحق رقم (2/2) و(7/2).

Tableau n° 02: le PIB par Habitant dans les pays arabes  
Source : le Fond Monétaire Arabe



university of Laghouat : April 18-20, 2005

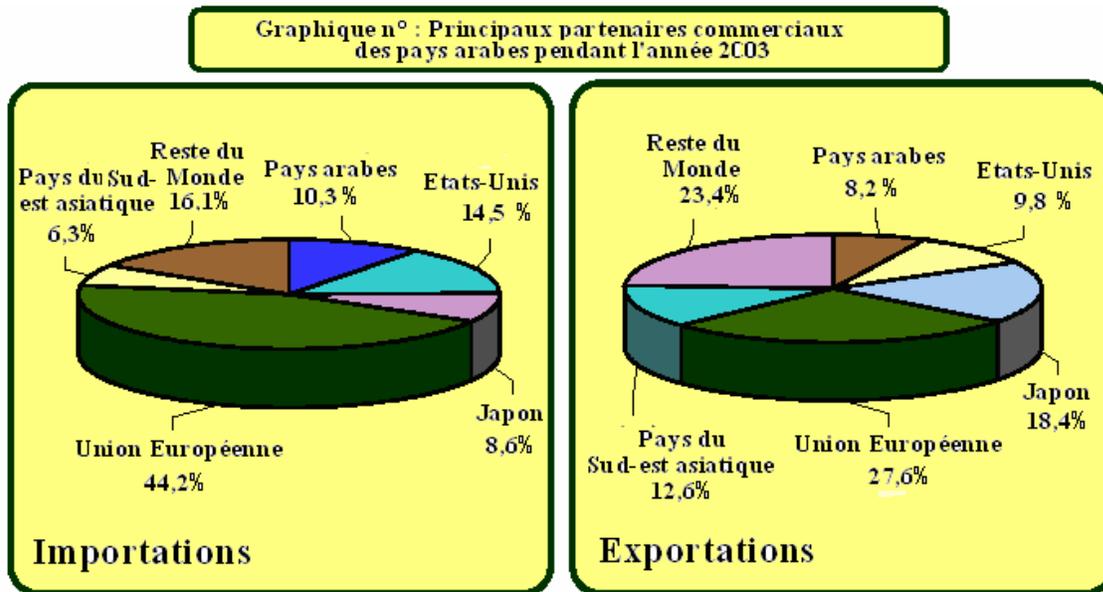
ملحق (2/2) : الناتج المحلي الإجمالي بأسعار السوق الجارية (2003-1995, 1990)

(مليون دولار)

| * 2003  | 2002    | 2001    | 2000    | 1999    | 1998    | 1997    | 1996    | 1995    | 1990    |                     |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------------------|
| 722,920 | 662,430 | 656,135 | 675,918 | 594,889 | 557,966 | 580,590 | 554,289 | 501,469 | 418,645 | مجموع الدول العربية |
| 9,949   | 9,446   | 8,938   | 8,444   | 8,132   | 7,910   | 7,245   | 6,928   | 6,728   | 4,020   | الأردن              |
| 80,224  | 71,567  | 69,546  | 70,521  | 55,193  | 48,500  | 51,189  | 47,993  | 42,807  | 33,653  | الإمارات            |
| 9,606   | 8,448   | 7,929   | 7,970   | 6,621   | 6,184   | 6,349   | 6,102   | 5,849   | 4,529   | البحرين             |
| 26,903  | 23,143  | 20,056  | 19,435  | 19,911  | 20,054  | 18,934  | 19,562  | 18,050  | 12,581  | تونس                |
| 66,200  | 55,900  | 54,900  | 54,400  | 48,600  | 48,200  | 48,200  | 46,829  | 41,240  | 61,902  | الجزائر             |
| 625     | 592     | 574     | 553     | 536     | 514     | 503     | 494     | 498     | 424     | جيبوتي              |
| 214,462 | 188,551 | 183,012 | 188,442 | 160,957 | 145,967 | 164,994 | 157,743 | 142,458 | 104,671 | السعودية            |
| 19,043  | 16,262  | 14,592  | 12,947  | 10,488  | 9,256   | 9,426   | 7,226   | 4,867   | 24,469  | السودان             |
| 21,396  | 20,629  | 19,828  | 18,923  | 16,774  | 16,043  | 16,613  | 17,592  | 16,617  | 13,896  | سوريا               |
| 23,464  | 24,544  | 25,659  | 26,826  | 28,046  | 29,122  | 30,240  | 30,999  | 32,230  | 14,121  | العراق              |
| 21,593  | 20,310  | 19,940  | 19,868  | 15,710  | 14,086  | 15,837  | 15,278  | 13,803  | 11,685  | عمان                |
| 20,426  | 19,707  | 17,741  | 17,760  | 12,393  | 10,255  | 11,298  | 9,059   | 8,138   | 7,360   | قطر                 |
| 41,743  | 35,173  | 34,076  | 37,018  | 30,126  | 25,941  | 30,349  | 31,449  | 27,186  | 18,293  | الكويت              |
| 18,123  | 17,376  | 16,740  | 16,401  | 16,491  | 16,168  | 14,865  | 12,997  | 11,122  | 2,811   | لبنان               |
| 21,305  | 19,360  | 28,589  | 34,574  | 30,487  | 31,822  | 37,234  | 32,922  | 30,510  | 32,809  | ليبيا               |
| 70,928  | 84,111  | 90,285  | 97,955  | 90,604  | 84,829  | 75,893  | 67,650  | 60,142  | 35,489  | مصر                 |
| 44,269  | 36,094  | 33,147  | 33,332  | 35,253  | 35,818  | 33,415  | 36,639  | 33,042  | 25,822  | المغرب              |
| 1,100   | 970     | 964     | 938     | 973     | 982     | 1,070   | 1,081   | 1,056   | 1,021   | موريتانيا           |
| 11,561  | 10,249  | 9,611   | 9,520   | 7,513   | 6,316   | 6,937   | 5,745   | 5,125   | 9,087   | اليمن               |

\* تقديرات أولية.  
 (1) تقديرات أولية معطلة في ضوء ما توفر من مؤشرات ومعلومات من بعض المصادر الدولية والوطنية.  
 المصدر: مصادر الملحق (1/2).

Tableau n° 03 : le PIB des pays arabes en prix courant  
 Source : le Fond Monétaire Arabe



Source : le Fond Monétaire Arabe